N° 2081-82 — 7 Année — Jeudi 3 et Vendredi 4 Janvier 1895

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, rue Jean-Lebas, 67 bis.
TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
Trois mois, 1 fr. 50 — Un an, 12 fr.
Hors de l'arrondissement de Roubaix-Tourcoing
Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs

L'Abonnement continue sauf avis contraire.

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES : 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES : 0 fr. 50 la ligne
FAITS DIVERS : 0 fr. 50 la ligne
LOCALES : 1 fr. la ligne

Les annonces reçues au bureau du journal, 1, Place Lucien Nayez, place de la Mairie, 1.

Téléphone

L'Année Économique

L'année qui vient de se terminer marquera une date intéressante dans l'histoire économique de notre pays. Si l'on jette un coup d'œil sur les principaux événements qui l'ont marquée on voit, d'un ensemble, un redressement net dont le résultat le plus net, c'est, d'un autre côté pour l'ensemble, de fermes convictions hésitantes, peut-être même de provoquer des convertisses parmi les hommes de bonne foi, en faisant ressortir, d'une part, la part de solidité des ensembles diverses toutes les nations de la production, d'autre part, les conditions de leur fruit, cette reconnaître d'une telle politique en pays réputé à l'appliquer avec trop prudence et sans hésitation.

Le régime de la protection mérite-t-il donc son succès? Est-il vraiment à que dénoncent ceux qui, dans les premières années d'application?

Il faut le reconnaître, les circonstances n'ont pas favorisé les débuts de ce régime.

Ces débuts ont coïncidé avec le développement de la crise agricole, surtout dans les pays où les produits agricoles ont pu rester à l'abri de la concurrence étrangère. Dans certaines régions, le change s'est élevé à un taux qui rendait le commerce presque impossible; quelques-uns ont cet mot pénétré dans l'impossibilité matérielle de solder leurs achats.

La répercussion de ces événements ne s'est pas fait attendre. Elle a atteint toutes les nations indistinctement, en proportion de l'importance de leurs affaires. Les pays libre-échangistes n'en ont pas été plus épargnés que les pays protectionnistes. Si l'exportation française était atteinte cruellement, elle l'était moins encore que l'exportation britannique. Du moins, pour ne citer que deux des plus hauts chiffres, l'Angleterre était le seul marché dans lequel l'exportation française ait pu se maintenir, tandis que l'exportation britannique trouvait encore un débouché en Belgique.

Que pouvait-on conclure de ces faits? Nous, Assurément, que la libre-échange n'est pas suffisant à préserver un pays de la crise, et que, si cet état de choses n'est vraiment que le résultat de la protection, il est aussi vraisemblable que la protection n'est pas suffisante à préserver un pays de la crise. Les partisans de la protection ne manquent pas de faire valoir que la crise a été plus grave en Angleterre qu'en France. L'exportation était en décroissance, cela suffisait.

Malheureusement, pour les libre-échangistes et les partisans de la protection, le pays, cette fois, n'a pas complètement tombé dans leur piège. Ils ont, en effet, voulu faire de la crise, un argument contre la protection, mais les plus sérieux d'entre eux ont dû reconnaître que l'exportation est aussi indépendante du mouvement des prix, et que, d'autre part, le mouvement de l'exportation est aussi indépendant de la protection.

Le régime de la protection aura eu pour effet d'atténuer sensiblement pour la production française, les conséquences de la crise dont on semble voir la fin, en lui assurant la jouissance prolongée du marché national, en assurant la vente, dans une mesure moins, et l'atténuant sur les prix; en accroissant ainsi la force de résistance de notre pays à la crise, dans le cas où la cause initiale était en dehors de son influence.

N'avons-nous pas le droit de nous féliciter aussi que de la sévérité dès le mal crise en reflet la valeur du système que nous défendons, puisqu'en même temps que nous défendons, rables, il a pu néanmoins donner des résultats dont la valeur n'a pas échappé à l'attention des hommes impartiaux. C'est par la volonté de la très grande majorité du pays que le régime protectionniste a été établi. Or, en dépit des circonstances défavorables, l'opinion du pays n'a pas vu s'ébranler. Depuis 1892, il y a eu des élections partielles. En aucune occasion, il ne s'est rencontré un candidat pour se présenter au nom du libre-échange. N'est-ce pas significatif? Plusieurs Cabinets se sont succédé. Il n'en est pas un qui ne se soit engagé à maintenir et à défendre le régime douanier existant.

Sans doute, parmi les Ministres, il n'en est rencontré qui ont apparemment oublié leurs engagements; mais aux protestations qui se sont élevées contre eux, on a pu juger de l'intensité des sentiments du pays, comme on les a pu mesurer aussi à la faveur dont il n'a cessé de prodiguer les marques à ce sourcieux ministre de l'agriculture, M. Viger, qui n'a jamais manqué d'affirmer sa foi économique et par ses paroles et, ce qui vaut mieux encore, par ses actes.

Si, à ces faits, on ajoute, en outre, la nécessité pour un journal libre-échangiste, suivant lequel nos usines étaient détruites et nos champs stériles, en fait-il concurrence que nous avons accompli depuis l'ouvre nécessaire et que nous n'avons plus qu'à exécuter à nos dépendances?

Ce n'est point pour notre compte. Si, en jetant un regard rétrospectif sur l'année écoulée, nous constatons qu'on a beaucoup fait, nous reconnaît sans qu'il y a encore beaucoup à faire.

Un tarif n'est quelque chose de fort important pour la prospérité économique d'une nation; mais à condition qu'on ne leur demande pas autre chose que ce qu'ils peuvent donner. Ils ne sont pas une panacée; ils constituent simplement une fortification qui défend le pays contre les attaques de l'étranger et la donne la sécurité nécessaire pour travailler à son développement économique.

Nous n'avons pas à tracer ici le programme économique de l'année 1895 et de ceux qui suivront. Il est du moins un certain nombre de questions qui nous paraissent mûres, et dont la solution s'impose.

Tout d'abord, il faut renoncer à une détestable coutume qui se perpétue dans la préparation des budgets. Toutes les fois qu'on a besoin de gros étalé, au moins sur le papier, l'équilibre budgétaire, on n'hésite pas à majorer le produit des recettes de douanes. Vainement on a fait observer maintes fois que si la protection produisait tout son effet, les recettes de douanes amènent plutôt une tendance à la diminuer que à la majoration. On n'a jamais voulu tenir compte de cette vérité. Il est si commode de couper court par un simple trait de plume, à des critiques prévues. Jusqu'à ce jour, ce procédé a réussi à cette tactique ou, d'ailleurs, l'on a pu compter sur la complicité du pays, n'est que les plus sérieux commencent à se rendre compte de ce qu'il a coûté à la France. L'exportation était en décroissance, cela suffisait.

Malheureusement, pour les libre-échangistes et les partisans de la protection, le pays, cette fois, n'a pas complètement tombé dans leur piège. Ils ont, en effet, voulu faire de la crise, un argument contre la protection, mais les plus sérieux d'entre eux ont dû reconnaître que l'exportation est aussi indépendante du mouvement des prix, et que, d'autre part, le mouvement de l'exportation est aussi indépendant de la protection.

Le régime de la protection aura eu pour effet d'atténuer sensiblement pour la production française, les conséquences de la crise dont on semble voir la fin, en lui assurant la jouissance prolongée du marché national, en assurant la vente, dans une mesure moins, et l'atténuant sur les prix; en accroissant ainsi la force de résistance de notre pays à la crise, dans le cas où la cause initiale était en dehors de son influence.

N'avons-nous pas le droit de nous féliciter aussi que de la sévérité dès le mal crise en reflet la valeur du système que nous défendons, puisqu'en même temps que nous défendons, rables, il a pu néanmoins donner des résultats dont la valeur n'a pas échappé à l'attention des hommes impartiaux. C'est par la volonté de la très grande majorité du pays que le régime protectionniste a été établi. Or, en dépit des circonstances défavorables, l'opinion du pays n'a pas vu s'ébranler. Depuis 1892, il y a eu des élections partielles. En aucune occasion, il ne s'est rencontré un candidat pour se présenter au nom du libre-échange. N'est-ce pas significatif? Plusieurs Cabinets se sont succédé. Il n'en est pas un qui ne se soit engagé à maintenir et à défendre le régime douanier existant.

Sans doute, parmi les Ministres, il n'en est rencontré qui ont apparemment oublié leurs engagements; mais aux protestations qui se sont élevées contre eux, on a pu juger de l'intensité des sentiments du pays, comme on les a pu mesurer aussi à la faveur dont il n'a cessé de prodiguer les marques à ce sourcieux ministre de l'agriculture, M. Viger, qui n'a jamais manqué d'affirmer sa foi économique et par ses paroles et, ce qui vaut mieux encore, par ses actes.

Si, à ces faits, on ajoute, en outre, la nécessité pour un journal libre-échangiste, suivant lequel nos usines étaient détruites et nos champs stériles, en fait-il concurrence que nous avons accomplis depuis l'ouvre nécessaire et que nous n'avons plus qu'à exécuter à nos dépendances?

Ce n'est point pour notre compte. Si, en jetant un regard rétrospectif sur l'année écoulée, nous constatons qu'on a beaucoup fait, nous reconnaît sans qu'il y a encore beaucoup à faire.

Un tarif n'est quelque chose de fort important pour la prospérité économique d'une nation; mais à condition qu'on ne leur demande pas autre chose que ce qu'ils peuvent donner. Ils ne sont pas une panacée; ils constituent simplement une fortification qui défend le pays contre les attaques de l'étranger et la donne la sécurité nécessaire pour travailler à son développement économique.

Nous n'avons pas à tracer ici le programme économique de l'année 1895 et de ceux qui suivront. Il est du moins un certain nombre de questions qui nous paraissent mûres, et dont la solution s'impose.

Tout d'abord, il faut renoncer à une détestable coutume qui se perpétue dans la préparation des budgets. Toutes les fois qu'on a besoin de gros étalé, au moins sur le papier, l'équilibre budgétaire, on n'hésite pas à majorer le produit des recettes de douanes. Vainement on a fait observer maintes fois que si la protection produisait tout son effet, les recettes de douanes amènent plutôt une tendance à la diminuer que à la majoration. On n'a jamais voulu tenir compte de cette vérité. Il est si commode de couper court par un simple trait de plume, à des critiques prévues. Jusqu'à ce jour, ce procédé a réussi à cette tactique ou, d'ailleurs, l'on a pu compter sur la complicité du pays, n'est que les plus sérieux commencent à se rendre compte de ce qu'il a coûté à la France.

Malheureusement, pour les libre-échangistes et les partisans de la protection, le pays, cette fois, n'a pas complètement tombé dans leur piège. Ils ont, en effet, voulu faire de la crise, un argument contre la protection, mais les plus sérieux d'entre eux ont dû reconnaître que l'exportation est aussi indépendante du mouvement des prix, et que, d'autre part, le mouvement de l'exportation est aussi indépendant de la protection.

Le régime de la protection aura eu pour effet d'atténuer sensiblement pour la production française, les conséquences de la crise dont on semble voir la fin, en lui assurant la jouissance prolongée du marché national, en assurant la vente, dans une mesure moins, et l'atténuant sur les prix; en accroissant ainsi la force de résistance de notre pays à la crise, dans le cas où la cause initiale était en dehors de son influence.

N'avons-nous pas le droit de nous féliciter aussi que de la sévérité dès le mal crise en reflet la valeur du système que nous défendons, puisqu'en même temps que nous défendons, rables, il a pu néanmoins donner des résultats dont la valeur n'a pas échappé à l'attention des hommes impartiaux. C'est par la volonté de la très grande majorité du pays que le régime protectionniste a été établi. Or, en dépit des circonstances défavorables, l'opinion du pays n'a pas vu s'ébranler. Depuis 1892, il y a eu des élections partielles. En aucune occasion, il ne s'est rencontré un candidat pour se présenter au nom du libre-échange. N'est-ce pas significatif? Plusieurs Cabinets se sont succédé. Il n'en est pas un qui ne se soit engagé à maintenir et à défendre le régime douanier existant.

Sans doute, parmi les Ministres, il n'en est rencontré qui ont apparemment oublié leurs

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique de l'Hôtelleries de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

LE BUREAU DE LA CHAMBRE

Paris, 2 janvier. — Merci prochain le jour même de la rentrée du Parlement, la Chambre procédera, après le discours du doyen d'âge, M. Irénée Blanc, à l'élection de ses bureaux.

Le bureau sortant est presque entièrement conservé; quelques secrétaires seront seuls remplacés par des nouveaux. Le nom de candidature se sera opposée à celle de M. Brisson pour la présidence. Cependant, il se peut que de nouvelles démarches soient faites auprès de M. Félix Faure pour l'amener à poser sa candidature. Mais le ministère de la marine opposera sans doute le même refus qu'il y a quelques semaines.

Le jour de l'An à l'Élysée

On a beaucoup remarqué mardi matin que le nombre des sénateurs et des députés qui ont tenu à se joindre à leurs bureaux respectifs pour la réception de M. le président de la République a été plus considérable que d'habitude. Les membres du Parlement appartenant surtout à la nuance modérée, à celle qui forme la majorité dans les deux chambres. Il semble que par leur empressement ils aient tenu à protester contre les attaques dont M. Casimir Périer est l'objet, et à la part de critique qui, hier encore, s'adressait à ses interventions secrètes, les faits qu'on lui comme et d'abord les faits véritables.

M. Casimir Périer a d'ailleurs pu constater que les députés et sénateurs tiennent à leur modérée, comprenant que le président de la République est avant tout le représentant de la nation.

La tourmente a une grande n'a cessé de régner, cependant, le doute de la part des gens les plus compétents en la matière, les plus informés du mouvement politique, et, en particulier, le président du Conseil, M. de Lanessan, qui, comme fonctionnaire, serait les plus heureux.

L'extinction des Sénateurs

L'année 1894 qui vient de prendre fin, n'a vu que très clémente au Sénat. Elle a, cependant, de part à disparu tout de suite, mais bien cette assemblée dont nous immortelles ... des départements.

Les trois inamovibles décédés sont: MM. Schœlcher, Humbert et Jean Macé.

Les trois représentants des départements sont: MM. Gent (Vaucluse), Prit-Ferrandi (Gers), Clément (Ardèche), de la Berge, Bérard et Madiguet (Loir), Molnet (Charente-Inférieure), Cuvier (Isère), Anon (Calvados) d'Aumoy (Eure), Donnet (Haute-Vienne) et Decroix (Loire-Inférieure), tous décédés, auxquels il faut ajouter M. Le Bouvier (Morbihan), qui a donné sa démission en raison de son grand âge.

Le renouvellement des Conseils généraux

C'est cette année que doit avoir lieu au mois de juillet, le renouvellement par moitié des Conseils généraux de toute la France. Cette élection électorale aura une conséquence intéressante pour la législature.

Il y a en effet parmi les conseillers à renouveler, un nombre assez considérable de députés et de sénateurs qui cumulent le mandat de membre des assemblées départementales avec le mandat législatif.

Pour les députés en particulier le renouvellement donnera à une partie du corps électoral l'occasion de manifester son sentiment sur certaines de ses représentants au cours de la législature actuelle dont nous ne durer comme on le sait par exception jusqu'au 31 mai 1896.

Le nombre des députés en cumulant dans ces sièvre à 187. Celui des sénateurs à 61.

UN POSTE MASSACRÉ AU CONGO

Paris, 2 janvier. — Dans le courrier du Congo parvenu hier à Paris au ministère des colonies, M. de Brazza apprend que de nouvelles nouvelles suivantes qui a reçues de Mobayé:

« Mobayé, 26 septembre 1894.

« Le 21 septembre les habitants des environs de Célème (Haut-Oubangui) surprirent le chef de poste, le sergent Gueloupé, et le tuèrent ainsi que trois tirailleurs sénégalais et un agent de la société ... belge.

« L'agent de la société hollandaise, M. Van Zoylen, a été sauvé à ses deux Sénégalais ... au moment de la ... et porta la nouvelle à Mobayé.

« Mobayé, le 17 octobre 1894. — Le lieutenant Vermot a rassé les villages des ... qui ont pris part à l'attaque du poste. Cent indigènes environ été tués.

« Un poste avec quelques hommes ... sous-officiers blancs est établi ... des ... pistes de Gréma.

A

Nous ne connaissons ... nous le son de Mobayé. Au fond ... nouvelles ... donné ... immédiatement ... que. De ... les ... Quelque ... bien ... ce que le ... ce ... ces ... ...